

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-51 du 13 Mars 1979

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
de l'intérim du Président de la République
à compter du 14 Mars 1979

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ,

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement
modifié par le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978,

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres
du Gouvernement et le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié,

DECRETE :

ARTICLE 1er - A compter du 14 Mars 1979, le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assure l'intérim du Président
de la République pendant l'absence du Chef de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 13 Mars 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PPPB 4
SGG 4 MIA 2 Ministères 14 JORPB 1